



Édito

SOMMAIRE

P. 1 et 2

Édito et Agenda

P. 2 à 12

Quoi de neuf à SNL Essonne ?

- L'AG du 26 mai 2016
- En rev'nant d'AG
- Notre petite soeur...
- Dany s'en va !

P. 13 à 18

Pour penser plus loin

- Une fête pour nos donateurs
- Un quizz pour les forums

P. 19 et 20

La gazette des Pensions de Famille

P. 21 à 23

Tour de l'Essonne des GLS

- Marolles
- Dourdan
- Breuillet
- Orsay



Deux chantiers pour une identité : locataires et bénévoles.

Deux chantiers de recherche ont été ouverts cette année à SNL : un chantier sur la participation des locataires à la vie de l'association et un chantier sur l'identification des bénévoles. Mieux nous connaître, mieux cerner nos attentes personnelles et ce que nous attendons les uns des autres, c'est ce que visent particulièrement ces chantiers.

La manière dont ces chantiers ont été mis en place et ouverts est significative : ils ont été, sinon initiés, du moins très stimulés par le grand rassemblement du 30 Mai 2015. Nous retrouver si nombreux, si divers, dans une ambiance si chaleureuse, nous a ouvert tout grand les yeux sur ce que nous sommes - l'ensemble des SNL - et sur ce que nous pouvons faire. Les mots « faire ensemble » font partie de notre langue, peut-être un peu une langue de bois, mais bien plus souvent une langue du cœur ou des tripes.

De ce point de vue nous nous inscrivons, à notre manière, dans cette recherche aujourd'hui si répandue d'une identité ... Voilà des mots tabous lâchés ! Mais voilà, pour SNL, la recherche et l'affichage d'une identité est tout sauf un repli sur soi et la nostalgie d'un paradis perdu. Tout à l'inverse d'un repli, ce que nous recherchons c'est tout au contraire la capacité de vivre ensemble dans notre grande diversité, en intégrant des trajectoires personnelles si différentes. Ce que nous espérons c'est nous enrichir les uns les autres de l'énorme variété de nos manières d'appréhender la vie, de vivre avec les autres, c'est le monde d'aujourd'hui, en ne laissant personne sur le bord. Et puis, si paradis il doit y avoir il n'est pas perdu mais à construire. D'autres associations sœurs visent des objectifs semblables, pourquoi ne pas faire route avec elles ?

Utopie ? Je ne sais pas, mais se lancer dans ce combat donne envie de vivre ! Cela seul suffit.

Et alors, pratiquement, que faire ? Le chantier sur la participation des locataires est bien structuré et un premier questionnaire concernant les bénévoles est parvenu aux groupes locaux. Dans la plupart des Départements, les échanges d'expériences ne manqueront pas. Sachons écouter ce que nous disent nos voisins des autres Départements.

Pour vous, amis de SNL, qui n'êtes pas dans un Groupe Local de Solidarité, restez attentifs à notre action, demandez-nous ce que nous faisons, soyez exigeants avec nous. Si vous ne pouvez pas participer directement à la vie de SNL, soyez des supporteurs enthousiastes. Tous les sportifs en ont besoin et tout le monde y prend plaisir !

Le 9 Juin 2016, Hervé de Feraudy

Agenda

Juin

- **Dimanche 5 juin 2016**

«Saloon Poker Club» au profit de SNL à Saint-Germain-lès-Corbeil

- **Samedi 11 juin 2016,**

Sortie de printemps du GLS de Palaiseau à Chamarande

- **Jeudi 16 juin 2016**

CA SNL Essonne à Marolles

- **Vendredi 17 juin 2016**

Fête de la musique à la Pension de Famille de Palaiseau

- **Jeudi 23 juin 2016**

Fête-barbecue à Dourdan

- **Vendredi 24 juin 2016**

Fête des locataires et de la Pension de Famille à Gometz-Le-Châtel

- **Samedi 25 juin 2016**

20 ans du GLS de Morsang. Comédie musicale

- **Samedi 25 et Dimanche 26 juin 2016**

Fête de Saint Pierre à Milly-la-Forêt

Octobre

- **Samedi 8 octobre 2016**

20 ans du GLS de Marolles

- **Samedi 8 octobre 2016**

20 ans du GLS des Molières

Novembre

- **Vendredi 11, Samedi 12 et Dimanche 13 novembre 2016**

Manifestation SNL - Hélium (78 - 91) à Chevreuse, Limours, Les Molières

Décembre

- **Samedi 10 décembre 2016**

GLS de Sainte-Geneviève-des-Bois et Saint-Michel-sur-Orge : concert à la Basilique de Longpont-sur-Orge

Assemblée Générale 26 mai 2016 à Massy

Présents ou représentés :

Membres actifs (à voix délibérative) : 135.

Membres bénéficiaires : 19.

Invités : présent Bruno Gérald, contrôleur du Comité de la Charte, excusée Delphine Veau, commissaire aux comptes.

Membres bienfaiteurs, salariés et partenaires : 24.

Le Président, Hervé de Feraudy ouvre la séance à 19h05 en remerciant l'assistance de sa présence.

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE

Le Président renvoie au rapport reçu par chacun et pointe d'emblée une question particulièrement importante, le développement de l'association.

Nous développer

Nous avons une obligation morale de développement car les besoins continuent de croître et nous ne pouvons rester indifférents à la détresse de personnes de plus en plus nombreuses et de plus en plus fragiles. L'accompagnement est donc une nécessité absolue et doit être mené avec la croissance du parc de logements. Comme nous ne pouvons répondre à tous, nous devons réfléchir à nos choix.

Pas n'importe comment :

La relation de proximité est essentielle :

- pour les personnes logées,
- pour les liens avec les municipalités et les collectivités,
- pour la mobilisation citoyenne.

Mais SNL est une grosse association, avec un nombre important de locataires et un patrimoine important. Il nous faut trouver la bonne structure qui concilie les deux exigences, proximité et efficacité. Et les intergroupes ont une importance primordiale.

Les logements

Fin 2015 SNL gère 454 logements, dont des logements pour d'autres

- 85% comme propriétaire
- 15% en bail (18 à 32 ans)

104 nouveaux logements sont en préparation.

31 logements sont en étude de faisabilité.

Hors Pensions de Famille, environ $\frac{3}{4}$ des logements sont en contrat temporaire, $\frac{1}{4}$ en bail de droit commun.

Impayés et vacances

On note en 2015 un niveau d'impayés très faible.

Logements vacants : des progrès ont été faits, le nombre est maintenant « au plancher ».

Les logements dits « durables »,

c'est-à-dire en bail de droit commun, doivent tenir compte de la spécificité des locataires, de l'aspect économique et des besoins particuliers de certaines petites communes.

Une réflexion spécifique est à mener.

Les familles

154 sont entrées en 2015 en logement SNL en Essonne :

- 84 étaient sans logement,
- 20 sont entrées pour décohabitations,
- 12 étaient en sur-occupation,
- Etc.

139 ménages sont sortis en 2015 d'un logement SNL en Essonne. On note une progression due à une meilleure efficacité des dispositifs de relogement et un accompagnement plus « pressant ».

La tension sur le choix des locataires est inévitable : situation sociale v.s. équilibre budgétaire.

Ressources financières des ménages (enquête 2015 sur les ménages présents en 2014).

Ressources mensuelles des ménages inférieures à 1000 € (hors APL) :

- Ménages présents au 31/12/2014 : 47%.
- Ménages entrés en 2014, à l'entrée : 59 %.

Pour la France entière : 8% des personnes ont un niveau de vie inférieur à 820 € (niveau de vie médian : 1640 €).

Equipe salariée

Des départs en 2015 : Michel Martinez,(TS) (31 Déc. 2014), Denis Bouillet (Pension de famille),

Marion Primard (Vie associative, développement), Lorenzo Guttierrez (Travaux), Frédéric Massin (Maîtrise d'ouvrage).

Des arrivées : Sandra Leroy (Vie associative, développement), Tuhiran Kutat (Travaux).

Et un mouvement : Sandrine Macé (TS) remplace Denis Bouillet en pension de famille.

Vie associative : les chantiers en 2015

- Participation des locataires à des décisions : sera présenté en seconde partie.
- Intergroupes : il faut leur donner une place plus institutionnelle – en cours, mais les progrès sont lents.
- Communication : refonte du site Internet de SNL-Essonne et présentation dans les Intergroupes.
- Fêtes, convivialité. 2 temps forts :
 - Rassemblement du 30 Mai,
 - Après-midi cirque.
- Et tout le reste ...



Massy-Verrières sait recevoir



Le staff au boulot



Hervé présente Sandra

Quoi de neuf à SNL Essonne ?

Formation (année 2015 – 2016)

Les thèmes :

- Bienvenue aux nouveaux bénévoles – très appréciée.
- Accompagnement des familles (formation de 2 jours) considérée comme tellement importante par les participants qu'elle devrait être quasi obligatoire pour tous les accompagnants.
 - Un métier de SNL : la gestion locative.
 - Le logement social. Un document très intéressant a été mis sur le site.
 - Les droits des étrangers.

Bilan très positif en nombre de participants et en satisfaction : 96 personnes venues ou inscrites, 140 demandes, 29 Groupes locaux présents, bonne rotation des participants.

L'an prochain:

Travail en cours avec les autres SNL-Départementales pour soutien, mutualisation des outils, idées et adresses (via SNL-Union).

Formations prévues pour 2016-2017 :

- Bienvenue (présentation de SNL, place du bénévole).
- En quoi consiste l'accompagnement (nouveau).
- Un métier : Maîtrise d'ouvrage, SNL-Prologues.
- Accompagnement des familles.
- Eco-gestes.
- Locataires confrontés à des maladies mentales (à l'étude). Il est nécessaire de renforcer l'équipe.

La gouvernance de SNL-Essonne

Jusqu'à présent, le développement (logements, création de Groupes locaux) était conduit par le Directeur, la responsable de maîtrise d'ouvrage (MO) et le fondateur (Etienne). Ce groupe des trois informait ensuite le Conseil d'administration (CA).

Ce fonctionnement était satisfaisant en raison de la confiance mutuelle des trois et de la confiance du Conseil d'administration à leur égard.

Depuis peu, s'est développée une crise de confiance au sein des trois. Il en est résulté une mauvaise circulation de l'information, et la difficulté pour le Directeur de prendre la responsabilité d'engager des opérations en pleine connaissance de cause.

Une nouvelle organisation pour demain :

- La stratégie générale de développement construite au sein du CA, avec le Directeur au cours d'un séminaire annuel : où se développer ? Combien de logements peut-on produire ? Quels types de logements ? Comment assurer l'accompagnement ? (création de Groupes locaux ?) Définition d'objectifs généraux.



Le Président cause, la salle écoute

- Une cellule Développement, au sein du CA, en dialogue avec la Maîtrise d'Ouvrage, prépare les décisions du CA. Le CA, avec le Directeur, suit la mise en oeuvre de la stratégie qu'il a définie. Des difficultés de gouvernance sont apparues aussi dans d'autres structures SNL. Pour le Président, nous avons un seuil à franchir, il est naturel que la croissance de SNL engendre des tensions.

En réponse aux questions, le Président et le Directeur précisent :

- 22 nouveaux bénévoles ont suivi la formation proposée pour eux.
- Si le nombre de logements SNL mis en service paraît faible par rapport aux prévisions, c'est à cause de l'allongement des délais et il faut ajouter les logements mis en service pour d'autres associations.
- Pour le « plan de patrimoine » ou plutôt plan prévisionnel d'entretien, l'audit doit être rendu fin juin. Il devra se poursuivre par un échéancier des travaux. Ces travaux seront financés par le propriétaire (SNL Prologues le plus souvent) sur les réserves pour grosses réparations. Cela n'impactera pas les finances de SNL Essonne. Cet audit permettra aussi d'étudier l'opportunité de vendre certaines maisons dans l'Essonne qui arrivent au terme de notre engagement envers les collectivités qui ont financé, si les fonds propres ainsi récupérés permettaient de créer des logements SNL mieux adaptés aux besoins actuels.



Etienne intervient

RAPPORT FINANCIER

Le Trésorier, Michel Peyronny projette le compte d'exploitation et le bilan et les commente.

L'augmentation des dépenses d'entretien tient à trois facteurs :

- les logements vieillissent et demandent davantage d'entretien.
- les sorties de logements s'accroissent et il y a plus de travaux à faire avant de les relouer.
- 60 k€ ont été dépensés en réfection de cages d'escalier, entretien de chaudières et travaux de peinture.

En moyenne sur plusieurs années, chaque logement coûte 381 € par an en entretien.

La nouvelle Commissaire aux comptes a préconisé d'affecter les dépenses dans d'autres postes que ne le préconisait sa collègue, notamment pour harmoniser la présentation des comptes au niveau de SNL Union. La baisse de ressources du FSL (Fonds de Solidarité pour le Logement) accompagnement tient à la réduction de 3 à 2 ans de la durée de financement des mesures ASLL (Accompagnement Social Lié au Logement), mais les ressources d'AGLI (Aide à la Gestion Locative d'Insertion) sont en hausse et SNL Essonne a bénéficié d'une subvention du Conseil départemental.

La Fondation Orange dans une convention de mécénat met à disposition de SNL Essonne un salarié d'Orange. Cette prestation est considérée comme un don. Elle apparaît dans les comptes en charge et en produit.

Certains groupes locaux sont gênés de demander de l'argent, mais **ce n'est pas une aumône qu'on demande mais un partenariat qu'on ouvre** dit le Président.



En réponse aux questions, le Président et le Directeur précisent :

- La réfection des cages d'escalier aurait pu être financée sur les réserves pour grosses réparations, mais on va avoir besoin de ces ressources pour des travaux plus importants et le compte financier 2015 permettait de les prendre en entretien courant.
- La convention avec SNL Prologues prévoit que c'est la SNL départementale qui paye l'impôt foncier. On pourrait modifier cette convention mais le loyer demandé par SNL Prologues augmenterait.

- Le Conseil départemental a choisi de maintenir les financements apportés à notre association pour 2016 et probablement 2017. On n'a jamais une visibilité supérieure à 2 ans.

RAPPORT DE LA COMMISSAIRE AUX COMPTES

Madame Veau, du cabinet DVE conseil, notre Commissaire aux comptes n'a pas pu se déplacer en raison des difficultés d'approvisionnement en carburant. Le Trésorier donne lecture de son rapport.

Les formules imposées et les précautions oratoires de cet exercice ne sont pas reprises ici. Nous extrayons de ce rapport ce qui a trait à notre association.

« Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessous, nous attirons votre attention sur le point « Compte d'emploi des ressources annuelles (CER) » exposé dans l'annexe aux comptes annuels ».

Le point « Compte d'emploi des ressources annuelles (CER) » exposé dans l'annexe aux comptes annuels est ainsi libellé :

« Compte d'emploi des ressources annuelles (CER). Les associations départementales ne disposent pas des outils nécessaires à l'établissement d'un CER. Un groupe de travail au niveau de SNL Prologues mène une réflexion sur le sujet. Il convient de relever qu'un CER est néanmoins établi au niveau des comptes combinés qui font l'objet d'une certification au 31 décembre 2015. »

De même nous n'extrayons du rapport spécial de la Commissaire aux comptes que ce qui est propre à notre association.

« Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612.5 du code du commerce. »



Quoi de neuf à SNL Essonne ?

VOTE DES RESOLUTIONS

Le Président soumet à l'Assemblée les résolutions annoncées :

L'Assemblée approuve le rapport moral et d'activité.
Adopté à l'unanimité.

L'Assemblée approuve le rapport financier.
Adopté à l'unanimité moins 2 abstentions.

L'assemblée entérine l'affectation en fonds associatifs des subventions et dons suivants pour un total de 22 503,87 € représentant une collecte de 78 685,00 € diminuée de 56 181,13 € attribués à SNL Prologues sous forme de subvention pour les opérations de :

Bures-sur-Yvette :	28 458,18 €
Arpajon :	3 321,36 €
Milly-la-Forêt :	21 534,02 €
Sainte-Geneviève-des-Bois :	<u>2 867,57 €</u>
	56 181,13 €

L'Assemblée entérine l'affectation en fonds associatifs proposée.
Adopté à l'unanimité.

L'assemblée décide de l'affectation du résultat comptable 2015 de + 194 004,66 € en :

- 206 363,56 € en réserves d'acquisition.

Les réserves d'acquisition seront ainsi portées à :

Solde après affectation de l'AG 2014 : 2 910 966,06 €

Affectation 2015 : 206 363,56 €

3 117 329,62 €

- - 12 358,90 € en report à nouveau.

Le report à nouveau, qui était de 27 268,09 € fin 2014, s'établira à 14 909,19 €.

L'Assemblée entérine l'affectation du résultat proposée
Adopté à l'unanimité.

Des imprécisions ayant été relevées sur une délibération de l'Assemblée générale 2015, le Président soumet à l'Assemblée 2016 la résolution suivante :

L'Assemblée confirme avoir donné, lors de l'Assemblée Générale du 11 juin 2015, mandat de Commissaire aux comptes au Cabinet DVE Conseils représenté par Madame Delphine VEAU et Madame Delphine PHILIPON en qualité de suppléante, «pour une durée de six années».

L'Assemblée confirme le mandat donné de Commissaire aux comptes.
Adopté à l'unanimité moins 3 abstentions.



COMITE DE LA CHARTE

Le Président présente Monsieur Bruno Gérald, contrôleur du Comité de la charte, qui va présenter cette institution à l'Assemblée.

Le comité de la charte est une association créée en 1989 par de grandes associations à la suite du scandale de l'ARC. Elle est indépendante des pouvoirs publics. Elle a pour objet social : « Assurer la confiance des donateurs et oeuvrer dans leur intérêt en élaborant des bonnes pratiques et en contrôlant l'application ».

A l'heure actuelle, 81 associations et fondations sont labellisées qui représentent environ :

- 3,2 milliards d'euros de budget ;
- 1,6 milliard d'euros issus de la générosité du public ;
- Plus de 7 millions de donateurs ;
- 330 000 bénévoles ;
- 35 000 salariés.

Ces 81 organisations sont très diverses, la plupart des « grandes » en font partie. Parmi les premières, on trouve l'Institut Pasteur, le Secours catholique, le Secours populaire, les Restaurants du coeur... Les plus récentes sont SNL, la Société Saint-Vincent-de-Paul, la Prévention routière.



Bruno Gérald



Toutes doivent arborer le logo «don en confiance» sur tous les documents d'appel à la générosité publique.

Le Comité doit constamment s'adapter pour garder une grande crédibilité quelles que soient les critiques et donc effectuer un bon contrôle.

3 axes d'intervention

- **Conception** : le comité élabore un ensemble de règles déontologiques adaptées au monde des associations et fondations : la Charte et ses textes d'application (TAC), un référentiel global et éprouvé, reconnu par la cour des comptes et autres auditeurs.
- **Prévention** : ses membres s'engagent à respecter l'ensemble des textes déontologiques.
- **Contrôle** : s'assurer que les membres respectent la Charte en permanence.

4 sujets majeurs sont contrôlés

- Fonctionnement statutaire et gestion désintéressée.
- Rigueur de la gestion.
- Qualité de la communication et des actions de collecte de fonds.
- Transparence financière.

3 niveaux de contrôle

- Contrôle en continu par le « Contrôleur ».
- Examen annuel par la Commission d'Agrément du Comité (CAC) et renouvellement triennal de l'agrément.
- Le Conseil d'administration composé en majorité d'administrateurs indépendants a un droit de regard sur les décisions de la CAC.

SNL et le Comité de la Charte

- Première demande formelle de SNL pour l'ensemble SNL : courant 2012
- Instruction du dossier : 2012 à 2015 : 2 années d'instruction.
- Agrément probatoire sous Conditions en Mars 2014. Le Comité pointait l'absence de contrôle du groupe SNL sur l'ensemble des SNL, l'absence de comptes combinés et le manque d'une publication annuelle d'information, la même à destination de tous les donateurs de SNL, qu'on appelle depuis l'Essentiel.
- Agrément formel en Mars 2015 avec 3 demandes :
 - * le contrôle du Groupe sur la Communication et les publications de tout SNL, les modalités de sélection des prestataires (appels d'offre),
 - * les règles unifiées en gestion locative, *l'Essentiel* et les comptes combinés,
 - * un même compte emploi – ressources concernant les dons, unifié à toutes les structures SNL et repris dans les comptes combinés.
- Rapport Intermédiaire N°1 Février 2016 avec 2 points d'attention : indépendance des GLS, et mention du Logo Don en Confiance.

Monsieur Gérald souligne la surprise de son Conseil d'administration : beaucoup a été fait par SNL très

rapidement. Il reste encore un peu à faire qui semble moins compliqué à mettre en oeuvre.

En réponse aux questions, Monsieur Gérald précise que les ressources du Comité proviennent des cotisations annuelles des membres, de 1K € à une dizaine de K € en fonction de l'importance de leur collecte de dons et de quelques subventions d'Etat.

REMERCIEMENTS

Le Président remercie pour les services rendus les administrateurs sortants qui ne sont pas candidats.

Il remercie la mairie de Massy qui a mis cette salle à notre disposition et le groupe local de Massy pour l'accueil et l'organisation matérielle.

Il salue aussi trois personnalités qui honorent l'assemblée de leur présence et de leur soutien :

Madame Emmanuelle Guyomarc'h, Directrice du Groupement d'Intérêt Public Fonds de Solidarité pour le Logement 91, Madame Patricia Lascombes Directrice adjointe du GIP FSL 91, Monsieur Jérôme Guedj, Conseiller départemental.

L'assemblée les applaudit chaleureusement.

Enfin, le Président remercie tout particulièrement **Dany Aupeix**, qui prend une retraite bien méritée après de longues années de salariée SNL au service de tous à divers postes. L'assemblée lui manifeste gratitude et amitié par des applaudissements nourris et enthousiastes.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

7 sièges sont à pourvoir.

Sont candidats Ali Amrouche, Bruno Dhont (précédemment observateur), Sophie Elie, Michel Julian (administrateur sortant), Nicole Laouénan (administratrice sortante).

Le silence revenu, le Président invite les membres actifs à aller voter avant de se diriger vers le buffet pour une pause de 20 minutes.



Election des nouveaux membres du CA

Quoi de neuf à SNL Essonne ?

Résultat du vote :

Membres actifs présents ou représentés : 135.
Suffrages exprimés : 130.
Ali Amrouche : 129 voix.
Bruno Dhont : 130 voix.
Sophie Elie : 129 voix.
Michel Julian : 129 voix.
Nicole Laouéan : 130 voix.

Tous sont élus et le nouveau Conseil d'administration est constitué de :

Ali Amrouche, Françoise Bastien, Emmanuel de Chambost, Bruno Dhont, Sophie Elie, Hervé de Feraudy, Michel Julian, Nicole Laouéan, Yves Lemétayer, Françoise Manjarrès, Françoise Mazet, Chantal Penarguear, Michel Peyronny.

Ces résultats sont proclamés par le Président à la reprise de la séance (21h).



Sophie Elie Ali Amrouche Bruno Dhont

PARTICIPATION DES LOCATAIRES À DES DÉCISIONS

La Vice-Présidente, chargée de la vie associative, Chantal Penarguear, rappelle que le 30 mai 2015, lors du rassemblement des SNL Départementales à Saint-Quentin-en-Yvelines, ont été rappelées les 2 utopies de SNL. La première, créer des logements accessibles aux plus démunis et proposer un accompagnement, est une réalité reconnue depuis 25 ans. La seconde qui consiste à ce que tous, bénévoles et locataires, participent à la vie et au fonctionnement de l'association mérite quelques améliorations ; il faut faire plus.

Le 18 février dernier, lors de la réunion générale de SNL Essonne, Alain Régnier, président de SNL Union et Hervé De Feraudy, président de SNL Essonne, nous ont rappelé cette nécessité d'aller plus loin. Le CA de SNL Essonne a mandaté une commission de travail sur le sujet qui s'y est attelée depuis décembre 2015. La Vice-Présidente cède la parole à Françoise Brideron qui rend compte du travail de la commission.

Compte rendu de la commission

Nous faisons aujourd'hui un point d'étape sur le travail engagé. Il n'est pas question de conclusions ni de décisions à prendre mais nous aimerions avoir vos avis. Parmi les chantiers ouverts, nous vous proposons 3 sujets déjà annoncés le 18 février : conseils de maisonnée, enquête auprès de locataires, carte de locataire.

1) Le Conseil de Maisonnée

Pourquoi envisager des conseils de maisonnée ?

La participation des locataires commence sur et par le lieu de vie.

Il existe statutairement des Conseils de Vie Sociale au sein des pensions de familles qui sont une réalité de fonctionnement. En quoi cela est-il intéressant ? Peut-on en tirer des idées pour les autres logements ?

Nous nous sommes lancés dans l'expérimentation de conseils de maisonnée de logements temporaires. 2 ont pu être déjà organisés, l'un à Bruyères, l'autre à Massy.

Deux locataires ont accepté de témoigner de leurs expériences différentes, de leurs intérêts et de leurs attentes : l'une d'une pension de famille, l'autre de Bruyères.

Témoignage d'Annick, résidente en pension de famille à Etampes.

Annick commence par partager avec l'Assemblée sa joie d'être ce matin «Mima» pour la deuxième fois et l'Assemblée lui fait fête. Puis elle parle du sujet :

Nous avons eu deux conseils de vie sociale depuis le début d'année mais nous nous réunissons beaucoup plus souvent. Nous déjeunons tous les mardis ensemble. C'est l'occasion de définir qui fait quoi.

Ainsi on décide ensemble des activités, des sorties et on les organise. On peut dire ce qui plait et ne plait pas, et en cas de conflit, Sandrine (l'hôtesse de cette pension de famille ndlr) est très présente. On fait du jardinage, on fait beaucoup de choses et c'est génial. On fait des cagnottes ce qui permet de faire des cadeaux pour les anniversaires et c'est sympa. Nous sommes partis ensemble à Majorque avec Bernard et Séraphin en Octobre 2015.

Cela nous apprend à nous connaître, à nous parler... Tout est formidable depuis que Sandrine est là.



Témoignage de Mathieu, locataire à Bruyères.



Le conseil de maisonnée a été décidé pour l'évacuation de 35 tonnes de déchets (encombrants ndlr) qui s'étaient accumulés. (SNL les a fait enlever par une entreprise et la facture est répartie aux locataires ndlr). Il a fallu s'organiser pour que cela ne recommence pas et que la cour reste propre. Ce conseil de maisonnée a réuni les locataires et quelques bénévoles. C'est nous qui

allons établir un tour de sortie des poubelles et aussi pour la cour. Mais pour les encombrants, il faut payer...

Je n'attends rien de particulier de ces conseils de maisonnée mais j'ai demandé qu'il y en ait régulièrement... On n'a pas fixé de date pour le prochain.

Apports positifs des Conseils de Bruyères et Massy tels que perçus par la commission.

Les locataires ont bien accueilli la proposition et ont été tout de suite partants pour participer.

Ils ont pris facilement d'eux-mêmes la parole et tous ont discuté.

Ils ont échangé, partagé ce qui va bien et ce qui ne va pas bien ; ils ont fait preuve d'esprit critique, d'une certaine autocritique et proposé d'éventuelles solutions ou améliorations.

2) Enquête auprès de locataires

Pourquoi ?

Nous avons voulu observer quelle est la place des locataires dans les relations qui existent entre les personnes « locataires » et SNL Essonne « bailleur ».

Quelle place et quelles possibilités ont les locataires quant aux décisions qui leur reviennent ? Quelle compréhension ont-ils des documents ? Quelle connaissance ont-ils des droits et des obligations qui sont les leurs ? Quelles possibilités d'expression ont-ils ?

L'enquête

Nous avons élaboré une enquête sous forme d'interviews anonymes auprès de locataires tirés au sort ; ces locataires représentent 10% du total en Essonne. Cette enquête est encore actuellement en cours. Nous vous livrons quelques premières observations qui nous ont semblé intéressantes ; les conclusions définitives pourront peut-être être différentes...

- Le contrat et les quittances sont majoritairement déclarés compris. Le détail est plus mitigé.

- Pour les réparations : peu d'affaires traînent. L'instauration des visites annuelles semble avoir apporté une amélioration.

- Le livret d'accueil est bien reçu mais déclaré très peu utilisé.

- La gestion des poubelles reste un problème récurrent.

3) Carte de locataire

Pourquoi ?

L'idée ou la proposition d'une carte de locataire vient des débats au sein des carrefours lors de la rencontre du 18 février.

- Posséder « une carte de » signifie une appartenance ; c'est une sorte d'identité ou de statut.

- Pour le locataire, c'est une façon de matérialiser sa nouvelle situation ; elle lui donne accès à un réseau de relations (infos et renseignements portés sur la carte).

- Pour les bénévoles et les TS, la remise de la carte symbolise l'accueil au sein de l'association SNL et pas seulement dans une relation locataire-bailleur.

Présentation de la carte.

Nous vous présentons la dernière version de ce projet qui n'a encore été montrée à personne. Au recto les nom, prénom et groupe local, au verso des numéros utiles SNL : gestion locative, travaux, accompagnateurs (TS et bénévoles), responsable SNL local.

Nous allons recueillir les avis sur ce projet.

4) Et après....

Le travail a commencé et va se poursuivre durant plusieurs mois. Voici notre programme :

- multiplier des expérimentations de Conseils de Maisonnée pour évaluer l'intérêt, les limites, les conditions de réussite et éventuellement faire des propositions,

- terminer l'enquête, la compléter, analyser les données, en extraire des pistes,

- poursuivre le recueil des expériences des GLS ; sélectionner les éléments à exploiter.

Les premières conclusions et, éventuellement, des propositions issues de ces premiers chantiers vous seront présentées

- au moyen d'un document écrit en novembre 2016 (bilan, idées et propositions concrètes, poursuite du travail soumis au CA),

- au cours d'une réunion de travail (idéalement locataires-salariés-bénévoles) sur le sujet dans le courant de l'hiver 2017.

Débat

Les visites annuelles n'existent pas sur tous les secteurs. Il faut les généraliser. C'est bien que quelqu'un d'extérieur vienne : c'est la visite officielle du bailleur.

Quoi de neuf à SNL Essonne ?

La carte de locataire

- Quel intérêt alors que le livret d'accueil comprend déjà ces informations et beaucoup d'autres ? Pour la commission, l'intérêt principal est de marquer l'appartenance à l'association.
- Quel est le statut du locataire, membre ou adhérent de l'association ? N'est actuellement adhérent avec droit de vote à l'assemblée générale que le membre bénévole actif. La commission espère une participation des locataires pour la suite des travaux.
- Et pour les locataires en logement durable, quelles informations ? La commission n'a pas encore réfléchi.
- Que pensez-vous que les locataires feront de leur carte ? Pourquoi ne pas développer une appli sur smartphone ?
- A Crosne, pour chaque maisonnée, un locataire assurait la coordination dans la maisonnée et faisait le lien entre ses collègues de la maisonnée et le groupe local. Il participait aux réunions du groupe local. Cela marchait bien. Pourquoi ne pas généraliser ?

La participation aux décisions

- Pouvons-nous avancer vers une véritable participation des locataires aux décisions ?

SNL UNION

Le Président brosse un aperçu de la situation de l'Union.

Un nouveau Président : Alain Régnier, une nouvelle Directrice Gwenaëlle Dufour, ici présente.

La cellule Maîtrise d'Ouvrage (MO) prend corps (MO pour d'autres associations, MO dans les « nouveaux territoires », appui aux SNL Départementales, centre de compétences).

Deux lignes d'action :

Le développement :

SNL, lauréate de « La France S'Engage » s'oblige à essai-
mage et développement.

Elle a obtenu 600 000 € sur 3 ans.

Objectif pour 2018 : 140 logements créés par an et implantation dans les territoires franciliens actuellement sans SNL.

Une Union renforcée :

- Un objectif de mutualisations et d'harmonisation, vers une association unique ?
- Des outils de communication renforcés : re-
fonte du site, rendez-vous avec la presse etc.
- Des actions de communication et de témoi-
gnage communes.
- Un discours construit en commun.
- Un séminaire sur la gouvernance ... et ses
conséquences.

Une question reste en suspens : comment s'adapter aux nouvelles structures administratives (nouvelles intercommunalités, le Grand Paris, nouvelle répartition des compétences, etc.)?

Débat :

Le développement

- 140 logements de plus, c'est bien, mais est-ce que les TS vont suivre ? Il faut intégrer l'accompagnement.
- La Directrice de SNL Union, Gwenaëlle Dufour, rappelle que pour SNL Union le développement n'est pas qu'en nombre de logements mais aussi en création de groupes locaux. D'où la création de deux postes dédiés à la création de groupes locaux. Et on a à cœur de tenir compte du locataire en tant que membre de l'association. L'Union soutiendra toute initiative dans ce sens.

Vers une association unique ?

- Il ne faut pas se présenter en ordre dispersé surtout avec le Grand Paris. Il faudrait se débarrasser des egos et créer une seule association dit l'un.
- Mais il faut laisser leur place aux villages gau-
lois des groupes locaux, à leur dynamisme pour essai-
mer dans les villes voisines. On est fort de ce qu'on
croit, de ce qu'on fait. On prend des initiatives et on
fait avaliser. dit un autre.
- Il ne faut pas négliger le poids de l'histoire,
répond le Président, SNL a déjà une culture et il faut
faire avec. Des manifestations communes comme celle
du 30 mai dernier, renforcent le sentiment commun
d'appartenance mais ce n'est pas suffisant.

La communication

- Prendre la parole au nom de tout SNL et face
à des politiques très habiles, c'est très difficile : il faut
peut-être donner des formations d'aide à la prise de
parole, à ce qu'on dit à l'écrit ? SNL Union prévoit de
telles formations et la mise au point d' « éléments de
langage ».
 - Pour être bien entendus, devons-nous prendre
la parole seuls ou avec des associations partenaires
pour avoir plus de poids mais avec le risque d'être
noyés dans la masse ?
- Plus personne ne demandant la parole, le Président
lève la séance à 22h01.

Le Président
Hervé de Feraudy

Le secrétaire
Michel Enjalbert



En r'v'nant d'l'AG

Franchement je m'attendais à bien plus de réactions à l'AG ! Boff! Comme d'hab'

C'est vrai. Dommage !

La participation des locataires à des décisions : deux petites questions et puis... rien

Nous, à la commission, on a envie de poursuivre !

et les conseils de maisonnée ?

Les locataires ont tout de suite été partants et ils ont vraiment tenu un conseil.

Oui ? Mais le résultat...

Il y a une vraie attente pour s'impliquer et certains ont proposé de prendre des responsabilités

Pourquoi vous ne l'avez pas dit ?

On l'a dit, avec des détails, mais cela n'a pas été bien entendu

Il aurait fallu susciter les questions, prendre le temps...

Contraintes de temps... On n'a pas bien mis en valeur les deux témoignages

Et maintenant, Qu'est-ce que vous faites ?

On continue les expériences et on ira dans les intergroupes écouter questions et idées

Bossez bien !

On en reparlera...

Françoise Bastien, François Henry-Amar et Marie-Noëlle Thauvin

Notre petite sœur, Monde en marge, Monde en marche (<http://www.mairie-longpont91.fr/node/monde-en-marge-monde-en-marche-mm>) qui, à Longpont-sur-Orge réalise des logements (PLAI) dans le même esprit que le nôtre ouvre une boutique solidaire.



BOUTIQUE SOLIDAIRE

Boutique
O' petit dressing
Lieu associatif et solidaire ouvert à tous

Adresse de la boutique

11-13 route de Monthéry
91310 Longpont-sur-Orge (Parking à 50m)

Horaires

Lundi : 9h00 > 12h30 et 15h30 > 18h30

Mardi : 9h00 > 12h30

Mercredi : 9h00 > 12h30

Jeudi : 9h00 > 12h30 et 15h30 > 18h30

Samedi : 9h00 > 12h30 et 14h30 > 18h30

Payement en espèces uniquement.

Contacts

opetitdressing@hotmail.com

06 15 31 02 20 (Mme STITOU) ou 06 95 38 44 51 (Mme M'SAKNI)

Ensemble nous pouvons tout entreprendre et tout réussir, il suffit d'un peu de volonté, de solidarité et de générosité

Lieu de collecte des vêtements, chaussures, accessoires, linge de maison...

22, rue de Lormoy (fond de la cour)

Arrivée de Marie-Noëlle Thauvin

Marie-Noëlle Thauvin, comme notre maquettiste Frédéric Bouchon, a intégré SNL Essonne grâce à un partenariat avec la Fondation Orange dans le cadre d'un mécénat de compétence. Elle est rattachée au GLS de Sainte-Geneviève-des-Bois mais participe à la vie de l'ensemble de SNL Essonne.

Le prochain numéro de *La Lucarne* vous la fera mieux connaître.

DANY S'EN VA !!!

Qui parmi les locataires, les bénévoles, les salariés ne connaît pas Dany ? Le lierre qui grimpe sous les tuiles, la chaudière ou la chasse d'eau qui font n'importe quoi ? En désespoir de cause on appelle Dany...et puis il y a eu les opérations chocolat dont elle a été la cheville ouvrière. Bref. Dany prend sa retraite...A l'heure où nous mettons sous presse, comme on ne le dit plus depuis belle lurette, le pot de départ n'a pas encore eu lieu. Gageons qu'il y aura larmes et embrassades. Gilles Ruaud, le directeur, tient à la saluer.

Enfin libre !!!!

Un jour d'octobre 1997, il y a donc longtemps, voire très longtemps, une bénévole SNL est devenue salariée de l'association.

Je n'étais pas là, mais cette petite bonne femme, je l'ai rencontrée en février 2004, il y a longtemps aussi, un peu moins quand même.

Elle s'occupait avec Alexandra de la Gestion Locative et, avec ses collègues, venait de traverser une période compliquée. Elle avait besoin de savoir qui j'étais, ce que je venais chercher, ce que j'allais apporter ou retirer. Il a fallu apprendre à se connaître, comprendre comment chacun fonctionne, comment chacun réagit aux événements, aux difficultés, comment vivre ensemble plus de 35 heures par semaine pour faire vivre un même projet, à des fonctions différentes. Communication, explications, démonstrations pour rassurer, pour tranquilliser, pour transformer, apprendre à travailler avec le temps ou pas, pour que les évolutions se fassent en douceur. Ces outils ont servi, bien servi, car il y avait du boulot ! Mais heureusement, la confiance s'est très vite installée et la collaboration est devenue un vrai bonheur et un réel soutien dans certaines situations difficiles, voire très difficiles.

Et j'ai osé lui proposer un changement de poste, la coordination de l'entretien des logements. Tâche ô combien ingrate et difficile pour quelqu'un qui n'est pas du métier, mais que je savais en capacité d'assumer. La prise de fonction a été douloureuse mais, comme je le prévoyais, elle a su installer le fonctionnement de ce service au plus près des locataires, des bénévoles et de ses collègues travailleurs sociaux. Tâche ingrate car beaucoup de ces demandeurs



attendaient, et attendent toujours en cas de souci une réponse immédiate, dans la minute, sans tenir compte des obligations des uns et des autres. Elle a dû subir régulièrement des remontrances, des engueulades, des impatiences, toutes ou presque injustifiées. Nul n'est parfait et il n'y a que ceux qui œuvrent qui peuvent faire l'objet de critiques. Difficile, très difficile à supporter quand on sait tout ce qui est fait par ce service et dans quels délais.

Merci Dany pour ta fidélité, ton engagement, tes coups de gueule, tes joies, tes peines, ton humilité ... tout ce qui fait que tu es quelqu'un de bien, quelqu'un qu'on est fier de connaître et de côtoyer. La porte de mon bureau reste ouverte, et tu peux la franchir quand tu veux, ou presque.

Profite de toi, de ton mari, de ta famille et fais-toi grand plaisir, tu le mérites.



LIMOURS : DE LA CAMPAGNE DE DONNÉS À LA FÊTE DES DONATEURS

La collecte de fonds propres est la condition de notre développement et de notre indépendance. Comme beaucoup de groupes nous préparons la campagne au mois d'octobre pour être prêts au mois de novembre. Ce n'est pas rien de mettre à jour une liste de 200 noms, de personnaliser chaque enveloppe, d'organiser la distribution pour qu'au bout du compte, un tiers des personnes sollicitées sortent leur carnet de chèques. Pour l'essentiel, des petits donateurs qui renouvellent leur soutien d'une année sur l'autre. La fidélité des donateurs ne tombe pas du ciel, elle se travaille.



2014

La fête des donateurs organisée quelques semaines plus tard ne demande par contre qu'un investissement très modéré : une réservation de salle, un mailing renforcé de quelques invitations papier. Pas d'organisation pour le repas, chacun est invité à apporter quelque chose de bon. Sans doute certains donateurs ont-ils décliné notre invitation par peur d'être tapés une seconde fois. Ils auront eu tort, nous sommes très rigoureux sur ce point, pas question de tendre la casquette, il y a un temps pour tout, les sollicitations pour les dons, c'est en novembre, et la fête des donateurs, en février.

A cette fête des donateurs, nous convions aussi tous les sympathisants qui nous ont filé un coup de main pour une raison ou pour une autre, aide aux familles ou vente de chocolats. Sont également conviés les responsables d'associations avec qui nous collaborons régulièrement ainsi que les membres des groupes locaux voisins. Cette année, nous étions heureux de recevoir nos amis du groupe voisin de Chevreuse-Cernay, dans les Yvelines, de l'autre côté de la frontière.



2015

Ce n'est pas toujours facile de présenter en quelques mots notre stratégie de développement, mais c'est la moindre des choses vis-à-vis de ceux qui nous font confiance pour faire un bon usage d'un don à la mesure de leurs moyens. Il est également important de montrer que SNL est une organisation plus vaste que le cercle des bénévoles connus sur le terrain. Des responsables de l'association, des salariés sont évidemment bienvenus. Cette année, nous avons présenté Sandra, nouvelle salariée en charge de la vie associative, mais aussi bénévole du groupe voisin de Bruyères-le-Châtel, qui nous avait fait l'amitié de venir partager ce repas.



2016

Pour ouvrir l'horizon, nous avons demandé à la responsable d'une association amie, l'Entraide scolaire amicale avec qui nous travaillons pour le soutien scolaire de réaliser une brève intervention. L'année dernière, c'était SNC (Solidarités Nouvelles contre le chômage).



LE QUIZZ LOGEMENT DE SNL UNION EN TAILLE 3XL UN OUTIL D'ACCROCHE ET DE FORMATION POUR VOS FORUMS DES ASSOCIATIONS

Dans la dernière *Lucarne*, nous avons publié un jeu de questions-réponses sur le thème “santé et mal-logement”. Ce quizz faisait partie d’une série de trois, publiés par la FAPIL (Fédération des Associations et des Acteurs pour la Promotion et l’Insertion par le Logement).

François Meekel, représentant SNL Paris à la commission PPP (Parole et Positionnement Publiques) nous avait fait part de l’utilisation d’une version agrandie de l’un de ces quizz comme moyen d’amorcer un dialogue sur le problème du mal-logement lors de manifestations publiques, par exemple les forums de rentrée.

L’idée nous a semblé digne d’intérêt, et susceptible d’intéresser l’ensemble des GLS de L’Union. D’autant que le même matériel peut parfaitement être utilisé lors de séances de formation et être distribué sous sa forme “légère” (21 x 29,7) à tout nouvel adhérent ou utilisateur intéressé. C’est un moyen ludique d’améliorer notre connaissance dans le domaine d’activité qui est le nôtre.



Après avoir remanié le quizz sur le mal-logement, la commission PPP a profité d’une mise en forme de qualité réalisée par la Commission Communication (Comcom) de l’Union. Nous avons apprécié l’aide apportée et décidé de travailler désormais en étroite collaboration. C’est à la Com-com qu’est dévolue la tâche de faire réaliser un prototype en format A1 (8 fois une feuille A4 standard) que vous voyez sur cette photo. La décision de faire tourner ce matériel dans les AG départementales de fin d’année a été prise et a trouvé pour l’heure un commencement d’application pour l’Essonne et Paris.

Il s’agit d’une feuille protégée par du plastique, et qui peut supporter une ondée malvenue sans dommage. Cette feuille peut être roulée lors des déplacements. Vous trouverez dans les pages suivantes la version légère du Quizz et remarquerez que la quatrième page indique les sources utilisées pour cette réalisation. Par exemple, vous pourrez apprendre et faire savoir en utilisant cet outil qu’en Île-de-France, alors que 71% de demandeurs de logement relèvent des logements sociaux de type PLAI (Prêt Locatif Aidé d’Insertion) - ceux que nous réhabilitons ou construisons - seulement 24% des logements prévus sont de ce type.

Michel Julian



Logement social et logement d'insertion en Île-de-France ? Testez vos connaissances !

Un quiz de Solidarités Nouvelles pour le Logement

- 1) En Île-de-France (IDF), combien de personnes sont logées à l'hôtel par l'État chaque nuit ?
 - a. entre 5.000 et 20.000
 - b. entre 20.000 et 30.000
 - c. plus de 30.000
- 2) Qu'est-ce que le « DALO » ?
 - a. une association dite « loi 1901 »
 - b. un droit défini par une loi
 - c. un organisme d'État portant le nom de M. Dalo, le ministre qui l'a créé
 - d. de M. Dalo, le ministre qui l'a créé
- 3) En IDF, combien de ménages sont reconnus « DALO prioritaires et urgents » et sont toujours en situation de mal-logement ?
 - a. entre 20.000 et 40.000
 - b. entre 40.000 et 60.000
 - c. plus de 60.000
- 4) En IDF, quel est le nombre de ménages demandeurs de logements sociaux ?
 - a. entre 200.000 et 400.000
 - b. entre 400.000 et 600.000
 - c. plus de 600.000
- 5) En IDF, quelle est la part du logement social dans les résidences principales ?
 - a. entre 10 et 20%
 - b. entre 20 et 30%
 - c. plus de 30%
- 6) En IDF, quelle est la part des ménages relevant des logements les « plus sociaux » (les « PLAI ») parmi les ménages demandeurs de logements sociaux ?
 - a. entre 30 et 50%
 - b. entre 50 et 70%
 - c. plus de 70%
- 7) En IDF, quelle est la part des logements les « plus sociaux » dans la production annuelle de nouveaux logements sociaux ?
 - a. entre 20 et 30%
 - b. entre 30 et 40%
 - c. plus de 40%
- 8) Quel est le revenu fiscal de référence maximal d'un ménage pour accéder à un logement social à Paris et en proche banlieue ?
 - a. une personne seule : environ 15.000 €
une famille avec 2 enfants : env. 30.000 €
 - b. une personne seule : 25.000 €
une famille avec 2 enfants : 55.000 €
 - c. une personne seule : 30.000 €
une famille avec 2 enfants : 70.000 €
- 9) Même question pour accéder aux logements les « plus sociaux » ?

Réponse a, b ou c de la question 8.
- 10) En IDF, quel est l'écart entre les loyers du logement locatif privé et ceux du logement social ?
 - a. de 0,5 à 2 fois plus élevé
 - b. de 2 à 2,5 fois plus élevé
 - c. plus de 2,5 plus élevé
- 11) Qu'est-ce qu'un logement d'insertion ?
 - a. un logement qui s'insère bien dans son environnement urbain et architectural
 - b. un logement proposé aux personnes en situation de précarité, où les loyers sont adaptés
- 9) Qu'est-ce qu'un bail à réhabilitation ?
 - a. un bail où le locataire s'engage à réhabiliter le logement qu'il occupe
 - b. un bail où le propriétaire confie son logement à un bailleur qui s'engage à le réhabiliter
 - c. un bail où le propriétaire s'engage à réhabiliter le locataire
- 10) Loger une personne à l'hôtel coûte beaucoup plus cher aux pouvoirs publics que de la loger dans un logement de Solidarités Nouvelles pour le Logement. L'hôtel est-il
 - a. 1 à 2 fois plus cher ?
 - b. 2 à 3 fois plus cher ?
 - c. plus de 3 fois plus cher ?



► LES RÉPONSES

Remarque préalable :

Les chiffres cités ci-dessous proviennent des services de l'État, notamment de la Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement d'Île-de-France (DRIHL) et de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) dont la dernière enquête consacrée au logement, datant de 2013, n'a commencé à être diffusée qu'en juillet 2015.

- 1) **Hébergement d'urgence et hôtels.** Fin 2015, en IDF, 33.000 personnes (hors demandeurs d'asile) étaient logées chaque nuit à l'hôtel par l'État, la moitié d'entre elles étaient des enfants. 7.200 autres étaient dans des centres d'hébergement d'urgence ou de réinsertion sociale. De plus, 4.800 demandeurs d'asile étaient logés à l'hôtel et 4.000 autres dans des centres spécialisés pour ce type d'accueil¹.

La vie quotidienne à l'hôtel est difficile : il y est souvent interdit de cuisiner, les trajets à effectuer pour rejoindre le lieu de travail ou les écoles sont souvent longs et les déménagements d'un établissement à l'autre fréquents. Par ailleurs, les personnes hébergées payent une partie des frais d'hôtel, en fonction du niveau de leurs revenus.

Les chiffres ci-dessus ne tiennent pas compte des personnes sans-abri dont le nombre est mal connu. Une étude de l'INSEE, publiée en juillet 2013, estimait leur nombre à 13.000 en France métropolitaine.

- 2) **Le Droit au logement opposable dit DALO** est un droit défini par la loi du 5 mars 2007 votée à l'unanimité par le Parlement, dite aussi loi DALO. Par cette loi, l'État garantit le droit d'accès à un logement à toute personne en situation régulière n'étant pas en mesure d'y accéder par ses propres moyens ou de s'y maintenir. Des commissions départementales de médiation (COMED) analysent les demandes et accordent ou non le statut « DALO prioritaire et urgent » aux requérants. Ce statut est accordé aux personnes habitant un logement insalubre ou surpeuplé ou chez des tiers, ou en instance d'expulsion. Les préfets ont ensuite la charge de leur trouver un logement. **Il existe le même mécanisme pour l'hébergement d'urgence, appelé DAHO².**
- 3) **Les ménages reconnus « DALO prioritaires et urgents ».** Fin 2015, 58.000 ménages étaient reconnus « DALO prioritaires et urgents », dits « DALO PU ». En IDF, hors hébergement, 45.000 ménages pourtant reconnus « DALO PU » étaient toujours mal-logés. Ainsi, l'IDF rassemble 77% des ménages « DALO PU » non relogés, alors que sa population ne représente que 20% de la population nationale. On notera que la grande majorité des dossiers de demande DALO est rejetée. En 2015, en IDF, seuls 32% des dossiers de demande DALO ont été acceptés³.
- 4) **Nombre de ménages demandeurs de logements locatifs sociaux en IDF.** Fin 2015, il y avait 630.000 ménages demandeurs de logement social en IDF⁴. Fin 2013, ils étaient 550.000, soit une augmentation de 15% en deux ans. À cette date, 63% avaient une activité professionnelle, 11% étaient en recherche d'emploi, le reste était retraité ou sans emploi⁵.
- 5) **Le logement locatif social représentait 25% des 5,1 millions de résidences principales** en IDF, à fin 2013. Par ailleurs, 49% des ménages étaient propriétaires, 20% en logement locatif privé, et 6% en meublés, à l'hôtel ou habitant chez des tiers⁶.
Les logements locatifs sociaux sont très inégalement répartis sur le territoire francilien : certaines communes en ont plus de 60%, d'autres moins de 10%. La loi SRU « Solidarité et renouvellement urbain » de décembre 2000, révisée en 2013, fixe un objectif de 20% ou de 25% de logements sociaux selon les territoires : ces taux sont censés être atteints en 2025.
- 6) **Les ménages demandeurs de logements locatifs sociaux en IDF, même lorsqu'ils travaillent, ont des ressources peu élevées.** 71% des ménages demandeurs de logements locatifs sociaux rentrent dans les critères des logements les plus sociaux et les moins chers, dits « PLAI »⁷.
Il existe trois types principaux de logements sociaux, communément désignés par le prêt qui a contribué à leur financement. Le **prêt locatif à usage social (PLUS)** est le dispositif le plus fréquemment utilisé pour le financement du logement social. Le **prêt locatif aidé d'intégration (PLAI)**



Pour penser plus loin

finance des logements locatifs destinés à des ménages qui cumulent des difficultés économiques et des difficultés sociales. Le **prêt locatif social (PLS)** finance des logements sociaux « haut de gamme » : il est fréquemment dénoncé par les associations comme n'étant pas vraiment un logement social. En effet, si ces types de logements sociaux permettent à certaines communes accueillant une forte population précarisée d'attirer des populations aux revenus plus importants, d'autres communes, plus réticentes à développer du logement social sur leur territoire, les utilisent afin de remplir leurs obligations légales sans loger pour autant des populations économiquement plus fragiles.

Ces trois types de logement donnent lieu à une convention encadrant leur destination (plafonds de loyers et de ressources des locataires), permettant aux locataires de bénéficier des aides personnalisées au logement (APL).

- 7) **La part des logements les plus sociaux (« PLAI ») n'a été que de 24% des agréments de nouveaux logements sociaux**, en moyenne de 2005 à 2015, bien que 71% des demandeurs de logements sociaux relèvent de ce type de logement⁸ !
- 8) **Le revenu fiscal de référence maximal pour accéder à un logement social**, à Paris et dans les communes limitrophes, en janvier 2016, est de 30.072 € pour une personne seule et de 70.342 € pour une famille comportant un ou deux adultes avec deux enfants⁹. Sur la base des informations de l'enquête de l'INSEE de 2006 (pas de chiffres plus récents), on estimait que 89% des Franciliens étaient éligibles au logement social¹⁰. Ces plafonds paraissent élevés parce qu'ils concernent les « PLS », types de logements jugés « peu sociaux » (cf. réponse 6).
- 9) **Pour accéder à un logement du type PLAI (le « plus social »)**, le revenu fiscal de référence maximal en janvier 2016 est de 12.725 € pour une personne seule et de 29.763 € pour une famille avec deux enfants¹¹.
- 10) **En janvier 2012, les loyers du secteur locatif privé étaient près de 3 fois plus élevés que ceux du secteur locatif social**. La moyenne des loyers était de 6,4 €/m² dans le secteur social contre 17,8 dans le privé¹².
- 11) **Les logements d'insertion sont des logements temporaires, proposés aux personnes en situation de précarité avec un loyer adapté**, ce qui ne les empêche pas, au contraire, d'être des logements bien insérés dans leur environnement urbain. Dans ce type de logement, les locataires sont souvent accompagnés par des travailleurs sociaux, notamment pour toutes les démarches liées au logement et parfois, dans certaines associations, comme Solidarités Nouvelles pour le Logement (SNL), par des bénévoles qui jouent le rôle de « bons voisins » facilitant leur intégration dans le quartier ou donnant des coups de main pour l'aménagement du logement. Il est important que ce type de logement soit situé en « diffus », dans des copropriétés ou en petites unités, favorisant leur insertion dans le tissu urbain local. On appelle aussi logement d'insertion les structures collectives adaptées aux personnes en difficulté, comme les résidences sociales, les pensions de famille ou les foyers.
- 12) **Un bail à réhabilitation** est un bail où le propriétaire confie son logement pendant une certaine durée (15 ans minimum pour SNL) à un bailleur qui s'engage à le réhabiliter. Si le propriétaire ne touche aucun loyer pendant la durée du bail, il récupère à l'issue de celui-ci un logement à l'état neuf, libre d'occupants et rénové en accord avec ses besoins.
- 13) **Le coût annuel d'un logement de Solidarités Nouvelles pour le Logement est 3,4 fois moins cher pour les pouvoirs publics qu'un hébergement à l'hôtel**. En 2014, le coût annuel pour une personne dans un logement réhabilité et géré par SNL était en moyenne de 3 560 € dont 51% (1 823 €) étaient pris en charge par les pouvoirs publics, contre 6 237 € à la charge des pouvoirs publics pour une place en hôtel. Le coût du logement SNL comprend l'investissement de départ, la gestion locative et l'accompagnement social¹³.



Vous souhaitez agir contre le mal-logement en Île-de-France ? Rejoignez Solidarités Nouvelles pour le Logement !

Solidarités Nouvelles pour le Logement œuvre depuis 25 ans contre le mal-logement en Île-de-France,

- **en créant des logements très sociaux** par construction, achat rénovation, bail à réhabilitation ou mise à disposition par des particuliers ;
- **en louant ces logements** à des personnes en difficulté le temps qu'elles retrouvent une stabilité ;
- **en accompagnant chaque ménage** jusqu'à l'accès à un logement pérenne. Cet accompagnement est assuré par des bénévoles du quartier et par un travailleur social salarié de l'association ;
- **en témoignant pour mobiliser** autour de notre action et pour interpeller les instances politiques et les acteurs publics ou privés.

Vous pouvez agir en devenant bénévole, en faisant un don ou en confiant un logement à Solidarités Nouvelles pour le Logement.

Pour en savoir plus, contactez-nous !

Toutes nos coordonnées sont sur www.snl-union.org



SNL - Solidarités Nouvelles pour le Logement



@SNLogement

¹ Source : DRIHL - Comité régional de l'habitat et de l'hébergement - Bilan 2015.

² Plus d'informations : www.hclpd.gouv.fr/dalo-r12.html

³ Source : statistiques DALO du ministère du Logement - Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages, mars 2016.

⁴ Source : DRIHL - Comité régional de l'habitat et de l'hébergement - Bilan 2015.

⁵ Source : DRIHL - *Qui demande un logement social en IDF ?*, avril 2014.

⁶ Source : INSEE - Enquête logement 2013, avril 2015.

⁷ Source : DRIHL - Diagnostic préalable à l'élaboration du Schéma régional de l'hébergement et de l'habitat, juin 2015, p. 27.

⁸ Source : DRIHL - Comité régional de l'habitat et de l'hébergement - Bilan 2015.

⁹ Source : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F869.

¹⁰ Source : DRIHL - Diagnostic préalable à l'élaboration du Schéma régional de l'hébergement et de l'habitat, juin 2015, p. 45.

¹¹ Source : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F869

¹² Source : DRIHL - Diagnostic préalable à l'élaboration du Schéma régional de l'hébergement et de l'habitat, juin 2015, p. 45.

¹³ Source : dossier de presse de la présentation du « plan triennal pour réduire le recours aux nuitées hôtelières » présenté par Sylvia Pinel en février 2015.

► **Pour en savoir plus sur l'épargne et le placement solidaires :**

www.snl-union.org/nous-connaitre/publications

www.fapil.net/ressources

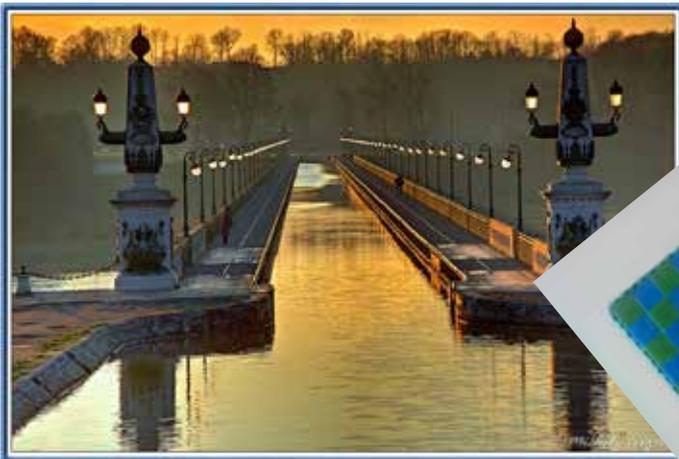
En pension de famille un des objectifs est de proposer des activités et des sorties pour rompre l'isolement et permettre une découverte culturelle et créative, voici quelques activités proposées depuis janvier 2016.

Atelier mosaïque

Pour permettre cette activité plusieurs étapes étaient nécessaires dont la récupération des émaux.

Nous sommes donc partis toute une journée à Briare, sur la Loire, où une usine qui crée des émaux laisse dans un grand espace vert les « déchets » de pièces non commercialisables. Un vrai paradis pour les adeptes de la mosaïque ! Merci à Arnaud pour ce bon tuyau car très peu connaissent ce site.

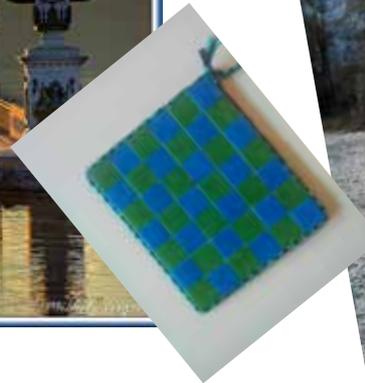
Non seulement nous avons pu récupérer gratuitement la matière première, mais la ville est très agréable et un petit tour au Pont canal était indispensable.



Récupération de carrelage également auprès de l'entreprise Morgane travaillant pour SNL et qu'on remercie.

Merci à Valérie de la MOI (Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion) qui nous a donné les contacts.

Ainsi, nous avons tout ce qu'il faut pour commencer les créations : dessous de plat, tables d'extérieur grâce à la récupération de tourets sur un chantier de Palaiseau, et autres objets souhaités par les résidents.



Opération jardinage

Le printemps est arrivé avec ses beaux jours et pour nous permettre de déguster de bons légumes, un potager a été créé. A plusieurs c'est toujours mieux : c'est pourquoi cette activité a été mise en place avec les résidents de Bruyères-le-Châtel, Palaiseau, Massy, Dourdan et Etampes. Ce potager est sur la pension de Famille d'Etampes qui a un terrain suffisant pour cette activité.



A Etampes atelier de création florale

Un des premiers ateliers qui a permis aux résidents d'avoir de jolis éléments décoratifs à mettre chez eux ou pour la salle commune de la Pension de Famille.



Sortie à Chilly-Mazarin pour découvrir le métier du tissage

Noëlle, bénévole du GLS de Chilly depuis de nombreuses années nous a ouvert ses portes pour nous faire partager sa passion du tissage. La découverte de ce métier fut très agréable, et la mise en pratique super ! Merci à Noëlle pour ce bon moment...



Recette de lasagnes façon Alicia

Chaque mardi un repas est organisé au sein de la Pension de Famille d'Etampes, ce qui permet de découvrir des recettes apportées par des résidents. Nous souhaitons vous faire partager cette recette simple de lasagnes maison délicieuses et bien garnies. Merci à Annick et sa fille pour le partage de cette recette.



Sandrine Macé

RECETTE : LASAGNES FAÇON ALICIA

INGRÉDIENS

1 PAQUET DE LASAGNES
2 GROS OIGNONS
650 GR VIANDE HACHÉE
SEL , POIVRE
1 BOUTEILLE DE SAUCE TOMATE CUISINÉE PANZANI
3 GOUSSES D'AIL HACHÉES
HERBES DE PROVENCE
BASILIC FRAIS, CRÈME FRAÎCHE, GRUYÈRE RAPÉE
MOZZA RAPÉE

RECETTE

PRÉCHAUFFER LE FOUR 150°
FAIRE REVENIR LES 2 OIGNONS DANS DU BEURRE
LA VIANDE HACHÉE À FEU MOYEN, CUIE MAIS PAS TROP
SEL POIVRE
RAJOUTER LA SAUCE TOMATE
LES GOUSSES D'AIL HACHÉES
HERBES DE PROVENCE GÉNÉREUSEMENT
BASILIC FRAIS
FAIRE MIJOTER 10MN POËLE COUVERTE
FAIRE TREMPER 1 À 2 MN DANS DE L'EAU BOUILLANTE LES LASAGNES
COUCHE LASAGNES VIANDE CRÈME FRAÎCHE GRUYÈRE MOZZA RAPÉE
ETC..
POUR LA DERNIÈRE COUCHE PATE CRÈME FRAÎCHE MOZZA
30 MN AU FOUR.



En ces mois de mai et juin les GLS s'activent, font des fêtes – des voisins, de la musique – préparent des spectacles, des pique-niques, organisent des visites, des concours – de poker à Saint-Germain-Lès-Corbeil...! Plusieurs célèbrent leurs 20ans d'existence : à Morsang par exemple avec une comédie musicale. Et cet automne ça continue : allez voir sur le site. Mais d'ores et déjà le GLS de Marolles présente ici ce qu'il concocte pour octobre.

SNL Marolles fête ses 20 ans le 8 octobre 2016

Le groupe local de Marolles fête cette année ses 20 ans. C'est en mai 1996 que les 9 premiers logements SNL de Marolles accueillent leurs 18 premiers locataires. Ces logements (3 studios et 6 T2) se trouvent dans une grande maison avec dépendances au centre-ville à 10 minutes de la gare RER. Quatre de ces logements partagent un agréable jardin. En 2002, deux autres logements F2 sont créés dans 2 petites maisons également proches du centre. Ce qui porte à 11 le nombre de logements SNL à Marolles.

Marolles est une ville d'environ 5000 habitants qui croît doucement et offre de nombreux services dont la gare qui facilite le déplacement des locataires pour le travail, et tout autre déplacement. Le tissu associatif est bien vivant et le groupe est bien soutenu par la Mairie que ce soit pour ses activités régulières (fêtes, forums, ...) ou pour des événements exceptionnels (les Routes du Logement par exemple, et bientôt nos 20 ans).

Notre groupe est constitué de 12 bénévoles 5 hommes, et 7 femmes. Les bénévoles s'investissent suivant leurs souhaits, leurs compétences et leurs centres d'intérêt, sur l'accompagnement, le petit entretien des logements, la collecte de dons, la vente des chocolats, la tenue de stands lors des différentes manifestations, l'entretien du jardin, l'animation des réunions, le secrétariat, l'intergroupe...

Nous nous réunissons une fois par mois avec Déogratias MISAGO notre travailleur social.

C'est l'occasion de faire un point sur l'entretien des logements, la vie des locataires et de l'association, l'occasion aussi d'organiser les activités périodiques.



En septembre, participation au forum des Associations de Marolles.

En octobre, tenue d'un stand sur le marché de Marolles à l'occasion du 17 octobre, journée du refus de la misère.

En novembre et décembre, recherche de donateurs et vente de chocolats : nous avons choisi de grouper ces 2 sollicitations.

En mars, au Mardi Gras, organisation d'une fête d'hiver en salle.

Au retour des beaux jours, entretien du jardin commun.

En juin, organisation d'une fête d'été dans ce même jardin.

Ces activités permettent de faire connaître le groupe local et l'association, de rallier de nouveaux bénévoles et donateurs. La recherche de bénévoles est une préoccupation permanente car nous manquons d'accompagnateurs. Les locataires, bénévoles, donateurs, anciens bénévoles et anciens locataires sont invités aux fêtes.

La vie du groupe est liée à celle des locataires. Notre situation est parfois délicate lorsque ces derniers provoquent des nuisances au voisinage, ce qui est heureusement rare. Les motifs de satisfaction sont nombreux : arrivées, départs, démarrage d'un travail, naissances, évolution positive des situations, participation des locataires à la vie du groupe ou de l'association.

SNL Marolles fête ses 20 ans !!!

Samedi 8 octobre
Boissons, crêpes et gâteaux... sur place !

14h00 à 17h00	20h30
Après midi Jeux	Bal pour un toit
Jeux de société pour petits et grands	Bal folk avec le groupe Pic Note Folk
Entrée : participation libre	

RDV à la salle des fêtes de Marolles-en-Hurepoix

Au profit de SNL <http://www.snls-unions.org>

Logo de l'Association pour le Logement (A.L.)

Ne pas jeter sur la voie publique

Tour de l'Essonne des GLS



SNL Marolles vous invite donc à fêter ses 20 ans le Samedi 8 octobre.

De 14h00 à 17h00, une après-midi jeux de société sera animée par l'association « Chaos Lord » et les bénévoles de SNL. Enfants, jeunes et adultes, en famille ou entre amis, vous êtes tous invités à venir jouer.

A partir de 20h30, ce sera « Bal pour un toit », bal folk animé par le groupe « Pic Note Folk ». Ce groupe réunit des musiciens qui invitent à la pratique des danses traditionnelles des régions de France et d'ailleurs, principalement collectives. Lors du bal, un musicien explique les pas de danse, pour la plupart simples, permettant à petits et grands de danser ensemble !

L'entrée du bal sera une participation libre. Les sommes collectées seront affectées à la création et à l'entretien de logements SNL.

Retenez dès à présent cette date !!!!

Nous comptons sur vous pour diffuser l'information, nous pouvons fournir tracts et affiches sur demande.

Pour le groupe SNL de Marolles :

Patrick LEBRUN

01-64-56-21-15

Snl.marolles@gmail.com



Voici un petit retour de la soirée crêpes à Dourdan

Le mercredi 24 février, c'était soirée crêpes à Dourdan ! Ce moment de partage a permis la rencontre de deux nouvelles bénévoles avec les locataires et les travailleurs sociaux. Tout le monde a participé à la confection de ces délicieuses crêpes. Nous avons pu échanger et surtout passer un bon moment de voisinage car une ancienne locataire SNL est venue nous rendre visite également.

Merci aux garçons pour ces très bonnes crêpes !

Sandra





Brocante de printemps à Breuillet

Les GLS de Breuillet et Bruyères-le-Châtel ont souhaité tenir un stand au profil de SNL Essonne, au vide-grenier du Club de Port-Sud à Breuillet, le 10 avril 2016.

L'objectif de ce projet était triple :

- faire connaître SNL aux habitants,
- permettre aux deux GLS proches de mieux travailler ensemble,
- et surtout favoriser la participation des locataires et faciliter leur intégration locale.

Après plusieurs réunions et beaucoup de manutention de vêtements, jouets, livres nous étions prêtes.

Sandra Leroy nous a fourni une grande banderole, des tee-shirts, des flyers et une documentation qui ont fait que notre stand et l'équipe ont bien été reconnus en tant que SNL.

L'arbre à ballons et les prix très bas affichés (3 à 5 € le costume) ont attiré parents et enfants et permis ainsi de nombreux contacts. Cette journée où en compagnie de Sandra, très présente, nous étions tous ensemble,



locataires et bénévoles, a permis de nombreux échanges d'abord dans le froid du matin... mais ensuite quels moments chaleureux sous le soleil de l'après-midi après une pause pique-nique dans un jardin proche !

Nous pourrions envisager de tenir à nouveau un stand l'année prochaine !!

Le GLS de Breuillet existe depuis 14 ans mais ces dernières années on ne comptait qu'une seule bénévole pour 12 logements temporaires.

Depuis ces derniers mois 3 bénévoles ont rejoint le groupe, dont une ancienne locataire.

Celle-ci s'occupe également du local de dépôt de matériel géré avec 2 bénévoles de Bruyères-le-Châtel

Brigitte Huguenin

La Fête des voisins à Orsay

La galette avait été un peu ratée (cf. *La Lucarne* d'avril 2016). Depuis, dans notre maisonnée de 6 logements, les nouveaux locataires avaient eu le temps de faire connaissance mais certains bénévoles se sentaient frustrés : ils ne connaissaient plus tout le monde !

Nous avons donc demandé aux familles si elles voulaient bien nous aider à les rencontrer toutes ensemble le lendemain de la Fête des voisins, le 28 mai.



Présence amicale de Mme Sauteron.

Au dernier moment des obligations familiales ont empêché deux ménages de participer au goûter organisé en grande partie par les locataires. Mme Sauteron, élue chargée du logement à Orsay, invitée, est venue partager ce joyeux moment d'échanges amicaux. Les verres se sont remplis, les pâtisseries-maison ont été fort appréciées.

Il a été question de mettre en place une sorte de conseil de maisonnée. Le ciel, lui-même, nous a été favorable. Un bon souvenir donc et une belle perspective d'avenir !

Vous souhaitez agir en faveur du logement ? Participez à SNL financièrement

Les dons collectés par SNL Essonne sont intégralement affectés à la création de logements et l'activité 2015 de la Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion a permis :

- de mettre 23 nouveaux logements en service (Milly-la-Forêt, Massy, Lardy, Morsang-sur-Orge, Les Molières)
- au 31 décembre 2015, 104 nouveaux logements sont en préparation : 34 logements devraient être mis en habitation en 2016, et 34 en 2017. 3 dossiers sont en «panne».
- le service étudie la faisabilité de 31 nouveaux logements.

La création de logements dépend de vos dons. Nous comptons sur vous tous, donateurs, adhérents, pour, à nouveau, nous faire confiance par votre contribution ou don et le recrutement de nouveaux donateurs.

Nous avons besoin de vous parce qu'ils ont besoin de nous.



FAIRE UN DON

En versant un don à SNL, vous bénéficiez d'une déduction fiscale. Si vous versez 100€ cela ne vous coûte que 25€ (loi Coluche)

Mme, M. :

Entreprise :

Adresse :

Tel. ou/et mail :

Je soutiens Solidarités Nouvelles pour le Logement et joins un don de : €

Groupe de la commune de :

Siège

Autorisation de prélèvement automatique

A retourner, accompagné de votre RIB ou IBAN, à :
Solidarités Nouvelles pour le Logement Essonne
24 rue de l'Alun 91630 Marolles-en-Hurepoix
N° national d'émetteur : 43 27 96

Avec l'autorisation ci-dessous remplie :

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le recouvreur désigné ci-dessus. En cas de litige, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte et réglerai directement le différend avec le créancier.

Fait à : le :

Signature :

FAIRE UN PRÊT

Les dons à SNL Essonne sont utilisés à 100% pour la création de logements. Le financement de chaque logement est assuré en grande partie par des subventions qui ne sont obtenues que si l'association apporte 10% à 15% du prix de revient en fonds propres, constitués essentiellement de dons.

Les achats et les travaux ne sont lancés qu'après la notification de subventions mais ces subventions ne sont versées que bien après l'achèvement des travaux.

Les prêts ne portent pas d'intérêt. Ils permettent le fonds de trésorerie nécessaire en attendant les subventions sans recourir à des emprunts dont les frais viendraient alourdir les charges.

Je prête sans intérêt, pour 3 ans, la somme de :

1 000 € 2 000 € 5 000 € Autre.....€

Je prête sans intérêt, pour 9 ans, la somme de :

1 000 € 2 000 € 5 000 € Autre.....€

Fait à : le :

Signature :

LIVRET AGIR & CARTE AGIR

- un livret d'épargne classique dont la moitié des intérêts annuels est reversée à SNL et bénéficie de la réduction d'impôts liée aux dons.

- une carte bancaire classique qui génère, de la part de la banque, un don pour SNL à chaque utilisation par son détenteur.

Contact (pour plus de renseignements :

Pierre Grimaud, au **01 42 01 72 00**

ou par mail : **p.grimaud@snl-union.org**)

Retrouvez toute l'actualité de SNL Essonne, Union et autres départements sur le site

www.snl-union.org . Rejoignez SNL sur Facebook et Twitter.

La Lucarne - Journal de Solidarités Nouvelles pour le Logement Essonne

Directeur de la publication : Gilles Ruaud - Rédaction en chef : Françoise Bastien.

Comité de rédaction permanent : Françoise Bastien, Frédéric Bouchon, Michel Julian, Béatrice Marteil, Marie-Noëlle Thauvin.

Ont participé à ce numéro : Françoise Bastien, Emmanuel de Chambost, Hervé de Feraudy, Michel Enjalbert, Brigitte Huguenin, Michel Julian, Sandra Leroy, Sandrine Macé, Gilles Ruaud, les GLS de Marolles et Orsay.

Maquette : Frédéric Bouchon.

Illustrations : Romain Barrier, Elian Guihard, Leonor Pardon, Frédéric Gaumer et de nombreux photographes amateurs.

Tirage : 2 200 exemplaires / Imprimé par Adunat Communication

Édition Juin 2016 / Dépôt légal ISSN 2260-6823

Bureaux : SNL Essonne - 24 rue de l'Alun 91630 Marolles-en-Hurepoix Tél. : 01 69 58 77 58

Courriel : snl-essonne@snl-essonne.org